

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.
6 — 37 — — Direct.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
4 — 54 — — soir, Direct.
5 — 47 — — Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie la dépêche française si impatientement attendue. Elle répond, par sa noble fermeté, à tout ce que l'on devait attendre des hautes inspirations qui dirigent notre politique et de la main habile qui avait la mission de les traduire. M. Drouyn de Lhuys, parlant au nom de l'Empereur, fait entendre à la Russie le langage de la raison, de l'équité et du droit. Ce langage si digne ne paraît pas avoir été complètement compris à Saint-Petersbourg; mais il sera entendu et approuvé par l'opinion, et, selon une mémorable parole: « C'est toujours à l'opinion que reste la dernière victoire. »

En rapprochant la dépêche de M. Drouyn de Lhuys de celle de lord John Russell et de celle du comte de Rechberg, on constate l'accord de vues et de principes qui existe entre les trois cabinets. Ces documents sont évidemment dictés par le même esprit, et, pour rendre plus manifeste le lien qui unit les puissances intervenantes, la phrase la plus grave et la plus décisive se reproduit textuellement sous la plume de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche.

Cette phrase, que l'on ne saurait trop mettre en relief, est celle-ci :

« L'Angleterre, l'Autriche et la France ont signalé l'urgente nécessité de mettre un terme à un déplorable état de choses qui est gros de dangers pour l'Europe. Elles ont en même temps indiqué les moyens qui, à leur sens, devraient être employés pour arriver à cette con-

clusion, et elles ont offert leur coopération pour atteindre le but avec plus de certitude.

Si la Russie ne fait pas tout ce qui dépend d'elle pour seconder les vues de modération et de conciliation des trois puissances, si elle n'entre pas dans la voie qui lui est ouverte par les conseils amicaux, elle se rend elle-même responsable des sérieuses conséquences que peut entraîner la prolongation des troubles de la Pologne. »

Il est impossible de définir avec plus de précision et d'énergie la situation respective des puissances qui ont lié leur action, et celle de la Russie.

En adoptant cette forme commune, comme le dernier mot des négociations, les trois cabinets de Vienne, de Londres et de Paris ont signé un contrat d'honneur et de dignité. Ils ne peuvent plus se séparer. C'est, selon nous, la meilleure garantie des intérêts engagés dans ce débat, car si l'Europe reste unie, l'heure est prochaine où la Russie sentira que la force est impuissante pour lutter contre la conscience publique.

Un memorandum joint à la dépêche française sera l'une des plus fortes pages de l'interprétation du droit diplomatique.

Que la Russie reconnaisse enfin qu'elle a tout contre elle dans cette question : les traités, les principes, les gouvernements, les peuples, l'intérêt général, et celui de sa propre grandeur.

Aujourd'hui la parole est à la diplomatie. Elle envahit toute la place comme elle absorbe toutes les préoccupations de l'opinion publique.

La lecture de la dépêche et du memorandum adressés par la Russie au gouvernement français nous confirme pleinement dans l'opinion que nous avons émise hier. Ces deux documents ont une importance très-significative qui mérite d'être sérieusement discutée et approfondie.

Le *Mémorial diplomatique* apprécie ainsi le memorandum russe :

« Des principes généraux, fort contestables, se trouvent noyés dans des citations empruntées à la correspondance diplomatique échangée sur les affaires de Pologne depuis le congrès de Vienne jusqu'à ce jour. Il faudrait écrire des volumes rien que pour redresser les erreurs dont ce memorandum fourmille.

La pensée fondamentale de ce travail, assez superficiel malgré sa longueur, est de prouver que toutes les franchises, toutes les libertés garanties par les traités de Vienne à la Pologne émanaient de la bienveillance spontanée et généreuse de l'empereur Alexandre I^{er}; que, partant, le czar demeure toujours libre soit de les révoquer, soit de les rétablir, suivant ses propres convenances. »

Mais, si cela est ainsi, que signifient donc les traités entre la Russie et les signataires du congrès de Vienne? (La France).

On écrit de Saint-Petersbourg, le 19 septembre :

Hier, le czar a ouvert la diète de Finlande. S. M. a dit, entre autres choses :

« Nos ressources ont toujours suffi pour couvrir les dépenses courantes. Elles suffiront pour amortir la dette occasionnée par les frais de la dernière guerre et par la construction

des chemins de fer. Aucun nouvel emprunt ne sera contracté sans la participation des Etats, hors le cas d'une invasion subite ou de tout autre malheur imprévu. Désirant remédier à l'imperfection des lois fondamentales, je ferai soumettre à la prochaine Diète des projets de loi ayant pour objet de vous accorder des privilèges plus étendus au sujet de l'assiette des impôts et du droit de motion. Je me réserve l'initiative des modifications fondamentales. »

Odessa, 5 septembre. — L'impératrice de Russie est arrivée à Yalta.

On a concentré à Kieff quarante-huit bataillons contre les paysans de l'Ukraine qui veulent reconstituer l'ancien royaume des hetmans.

On mande de Soukoum-Kaleh, le 21 août, que les montagnards de la contrée, jusqu'à Anapa, continuent à lutter énergiquement contre les Russes. — Havas.

On lit dans la *Gazette de Breslau*, du 19 septembre :

Hier, la caisse du Crédit foncier à Varsovie a payé à un négociant de Dantzic, nommé Morgensohn, les coupons échus de lettres de gage représentant un capital de trois millions deux cent mille francs. Ce n'est qu'après le départ de Morgensohn que les employés ont reconnu que les coupons payés appartenaient aux lettres de gage soustraites il y a quelque temps au trésor. Avis en a été donné immédiatement à la police, mais toutes les recherches faites jusqu'ici n'ont pu amener la découverte du faux négociant.

Varsovie, 19 septembre. — Aujourd'hui, au

FABLETTON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

Un domestique annonça que la voiture était prête. Les deux jeunes femmes traversaient la pelouse, lorsqu'elles aperçurent Simplicie cueillant des fleurs dans une plate-bande.

Camille l'appela. Il accourut, les mains plaines de marguerites et de dalhias.

Lui posant les mains sur les épaules, elle le regarda si fixement que le pauvre fou, embarrassé, fut contraint de détourner les yeux.

— Oui, oui, murmura-t-elle, je me reconnais en lui.

Puis, écartant du doigt le petit col rabattu sur la veste bretonne, elle découvrit deux points noirs, gros chacun comme une lentille, et elle poussa un léger cri.

— C'est cela ! c'est cela même ! proféra-t-elle.

Elle était vivement émue. Une larme perlait sous ses paupières.

— Cher enfant, lui dit-elle, je voudrais bien vous embrasser. Permettez-vous ?

Par un mouvement instinctif, Simplicie se retourna, un peu effaré, vers Antonine.

— Allons, monsieur, reprit celle-ci, dont la poitrine se gonflait, laissez-vous donc embrasser !

Il inclina aussitôt son front vers Camille, qui, le prenant doucement dans ses belles mains, y imprima ses lèvres et son cœur.

— Et toi, chère Antonine?... dit-elle.

— Moi?... je veux bien ! répondit délibérément la jeune veuve.

Et, rougissante, mais sans hésitation, elle s'approcha de Simplicie et lui posa deux baisers sur les joues.

Le malheureux faillit suffoquer de joie. Il se prit à tourner sur lui-même en poussant des exclamations inintelligibles; puis il partit, rapide comme une flèche, pour ne s'arrêter qu'à la plate-bande où il avait commencé un bouquet, et où tout frissonnant il se mit à l'achever.

Un moment après, appuyées au fond d'une calèche, Camille et Antonine se rendaient à Plougasson.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé, que Sim-

plice, tenant à la main son magnifique bouquet, quittait aussi le Stangala et suivait à peu près la même direction.

Avait-il hâte de retrouver Antonine et de lui offrir son chef-d'œuvre de marguerites et de dalhias? C'était là sans doute le mobile qui le dirigeait.

Quoi qu'il en soit, il s'arrêta aux Ravines, parcourut l'habitation en tous sens, et, n'y rencontrant personne, il poursuivit sa marche en prenant le chemin qui aboutit à la Ravine-du-Diable.

Là, il fit halte; il était fatigué, ses yeux alourdis se fermaient malgré lui. Il avait besoin d'un peu de sommeil pour réparer ses forces épuisées. Apercevant alors une hutte de terre couverte de mousse, d'herbettes et de fleurettes, il se traîna vers elle et se laissa tomber, déjà endormi, dans l'ombre qu'elle projetait.

Il n'était là qu'à quelques pas de l'abîme béant.

Comme il se réveillait, un chasseur, le fusil sous le bras, la tête penchée, l'air triste et sombre, s'avavançait vers lui sans le voir.

C'était Maxime.

Il parlait en marchant. Soudain il s'écria :

— Ne me débarrasserai-je donc jamais l'esprit et les lèvres de ces mots horribles : Vol de confiance !..

Testament brûlé !..

Une voix sourde lui répondit aussitôt :

— Le misérable ! il a brûlé le testament !..

— Maxime bondit et fit un tour sur lui-même.

— Qui parle de testament? proféra-t-il, comme étranglé.

— Le misérable ! répéta la même voix sinistre, il a brûlé le testament !

Maxime aperçut alors Simplicie debout sur le terre vert.

— Ah ! c'était lui ! Je m'en doutais ! murmura-t-il avec irritation.

Au même instant, il vit sa femme qui arrivait à la Ravine, suivie de Mme Douvet, cueillant à peu de distance des scabieuses poussées au hasard dans une ondulation de terrain.

Une indicible angoisse lui saisit le cœur. Il trembla que Camille entendit Simplicie.

— Te tairas-tu, malheureux ! proféra-t-il d'un ton menaçant.

Puis il ajouta comme un insensé :

— Oh ! testament maudit !.. testament maudit !..

— Le misérable, articula pour la troisième fois Simplicie en reculant effrayé... il a brûlé le testament !..

moment où le général comte de Berg passait dans la rue Nowy-Swiat, plusieurs bombes de 5 à 6 pouces de diamètre ont été jetées dans la calèche, des fenêtres d'une maison. L'une de ces bombes en éclatant, a déchiré le collet de son paletot sans le blesser. Un cosaque et quatre chevaux ont été atteints.

On mande de Varsovie, en date du 20 septembre, que le marquis Wielopolski a obtenu un congé illimité pour se rendre à l'étranger et qu'il a été relevé en même temps de ses fonctions de gouverneur civil et de président du conseil d'Etat.

On lit dans la *Réforme*, de Berlin :

Un engagement important a eu lieu à Lutomirsk. Les Russes avaient plusieurs compagnies d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et deux canons. Les Polonais étaient en force égale sous les ordres de Schumleinski. Après plusieurs heures de combat, les Russes ont été battus; ils ont perdu plusieurs centaines d'hommes. Dans leur retraite, ils ont brûlé trois villages, une église et fusillé un ecclésiastique.

La *Presse* de Vienne, du 19 septembre, dit qu'en présence du système russe, qui consiste à ruiner les propriétaires polonais et à frapper de contributions énormes même les habitants de Gallicie, sujets autrichiens, qui ont des biens dans le royaume et les autres provinces polonaises soumises au czar, il serait non-seulement du droit, mais aussi du devoir des puissances de mettre un terme à ces barbaries.

Le député Rogawski, mis en liberté, est arrivé ici.

Les lettres de Rome, en date du 16, donnent les nouvelles suivantes :

Hier, la seconde procession du jubilé pour la Pologne a eu encore plus d'éclat que la première. Cent cinquante mille personnes étaient massées autour de la basilique de Saint-Jean de Latran, dans le quartier du Colysée et dans l'ancienne Rome des Césars. Le prince Constantin Czartoryski et quelques autres Polonais, munis d'une autorisation spéciale, suivaient le cortège des prélats. M. Bach, ambassadeur d'Autriche, revenu d'Albano, s'était rendu à Sainte-Marie-Majeure, dans une voiture d'apparat. Hier, le Pape est arrivé à la basilique sans y être attendu. Sa Sainteté a rencontré la procession des Polonais qui chantaient dans leur langue et elle a échangé avec eux des signes de sympathie. Des députations venues des villes et des villages des Apennins et de la Campanie ont obtenu une prorogation du jubilé jusqu'au 20 septembre inclusivement. Le général de Montebello a fait occuper la station de Ceprano par des Français afin de prévenir de nouvelles collisions entre les troupes italiennes et les gendarmes pontificaux.

On écrit de Naples, le 16 :

Les chefs de brigands sont revenus au jour

fixé en ramenant 45 blessés qui étaient cachés et d'autres brigands qui capitulent. Le général Sirtori a publié une proclamation dans laquelle il engage les chefs calabrais à faire leur soumission.

Le duc de Morny, est arrivé, il habite la villa de la Haute à Pausilippe. — Havas.

Il vient de se produire en Danemark un fait important qui n'a pas encore été signalé.

Le 12 septembre, S. M. Georges I^{er}, roi des Hellènes, accompagné de son père, le prince Christian, s'est rendu au ministère des affaires étrangères à Copenhague, et a signé une déclaration par laquelle il a consenti à n'exercer ses droits éventuels à la couronne de Danemark qu'après son dernier frère, le prince Valdemar.

Le ministre des affaires étrangères, M. Hall, le comte Sponeck et M. Wegener, archiviste intime du roi, ont signé à l'acte. Ce document sera soumis ultérieurement à la signature de la princesse Louise, mère du roi, à celle de son frère, le prince Frédéric, et plus tard il sera approuvé par le roi de Danemark lui-même.

Il résulte de ces faits que le roi Georges ne renonce pas, comme on l'a dit à tort, à ses droits éventuels à la couronne de Danemark, mais qu'il consent seulement à ce que son plus jeune frère, le prince Valdemar, règne avant lui, le cas échéant.

Ainsi, après la mort du roi de Danemark actuel, le frère aîné du roi des Hellènes sera appelé à lui succéder; si ce prince vient à mourir sans postérité, le prince Valdemar, son dernier frère, montera sur le trône, et, enfin, si le prince Valdemar meurt sans enfants mâles, Georges I^{er}, roi des Hellènes, sera appelé à son tour à devenir roi de Danemark.

(La France.)

On mande de Téhéran, le 19 août (Voie de Constantinople) : Le nouveau souverain de l'Afghanistan a envoyé une députation à Mourad-Mirza, commandant en chef de l'armée persane dans le Khorassan, pour lui exprimer le désir de rester en relations d'amitié avec la Perse, si celle-ci consent à laisser Hérat au pouvoir de l'Afghanistan. — Havas.

Une corvette à vapeur américaine du Nord est arrivée à Brest, venant de Madère. Elle est envoyée, avec un autre navire de guerre de la même nation, à la poursuite de la corvette confédérée *Florida*. Ce dernier bâtiment aura fini ses réparations mardi prochain, et il prendra la mer le lendemain. Il veut se porter au-devant de la seconde corvette fédérale, en ce moment à Lisbonne, et l'attaquer avant qu'elle ait fait sa jonction avec la corvette de Brest, qui est occupée à réparer des avaries dans sa mâture.

Les nouvelles de New-York, vont jusqu'au 11 septembre.

On mande de Charleston, le 6 : Le bombardement des forts Wagner et Gregg par la flotte et par les batteries de terre, continue sans interruption depuis 52 heures.

Les rapports du Sud disent que les fédéraux ont débarqué, le 5, près de Cummings-Point, pour attaquer le fort Wagner, mais qu'ils ont été repoussés.

L'amiral Dahlgren pense, dit-on, que le fort Sumter n'est pas encore réduit au silence, son pilote principal ayant constaté que cet ouvrage était aussi fort que jamais du côté nord-ouest et qu'il y a six canons sur le parapet. Le général Gilmore ne partage pas cette opinion. Il a établi trente canons et veut employer le feu grégeois contre Charleston.

Les habitants du Kansas font des préparatifs pour envahir le Missouri.

On croit que Lee va reprendre l'offensive.

M. Chase a conclu un emprunt de cinquante millions de dollars avec diverses maisons de banque.

Le dernier rapport du général Gilmore est du 7. Les canons des fédéraux dominent complètement Charleston. Le drapeau confédéré flotte toujours sur le fort Sumter. Huit monitors bombardent les forts Moultrie, Beauregard et Lee.

L'île Morrison a été évacuée par les confédérés.

Aux dernières dates, les monitors bombardaient le fort Moultrie; ont dit qu'ils avaient fait sauter la poudrière.

Les confédérés ont évacué Chattanooga qui a été occupé par les fédéraux.

A Cumberland-Gap, 2,000 confédérés ont capitulé.

Les fédéraux ont pris le fort Smith dans l'Arkansas. — Havas.

MEXIQUE.

Nous trouvons dans nos correspondances particulières, arrivées par le dernier courrier de nombreux détails, que nous résumons ainsi :

La situation générale du pays est excellente; la plus grande tranquillité règne à Mexico, et toutes les classes de la société continuent à montrer la plus vive sympathie pour les Français.

Les routes aux environs de la ville étant toujours infestées de bandes de pillards, le maréchal Forey a envoyé le 3^e régiment de zouaves pour les combattre. Nos braves soldats se sont acquittés de leur mission avec leur dévouement habituel. En quelques jours, ils ont détruit ces bandes et arrêté leurs chefs, qui ont été traduits devant des conseils de guerre pour répondre de leurs crimes. La plupart d'entre eux sont connus pour être des brigands de la plus dangereuse espèce.

Le maréchal commandant en chef a fait occuper plusieurs villes situées en avant et en arrière de la capitale.

Le général de Bertier est avec 5,000 hommes à Toluca, place située à 45 kilomètres sud-ouest de Mexico, au pied de la Sierra Nevada.

Une forte colonne d'infanterie est établie à Pachuca, à 70 kilomètres de la capitale, pour protéger les mines de Real del Monte, dont l'exploitation a été reprise sous la direction d'un officier du génie.

Un corps, composé d'infanterie et de cavalerie, occupe Tlascala, place située à 55 kilomètres sud de Puebla, et un autre est à Jalapa.

Enfin, le général Vicario, envoyé avec un corps mexicain allié à Cuernavaca, sur la gauche de la capitale, a battu les troupes juaristes et leur a fait 350 prisonniers, au nombre desquels se trouvent 22 officiers. Ces prisonniers sont arrivés le 27 juillet à Mexico.

Le conseil de régence fonctionne activement. Il a rendu un grand nombre de décrets pour améliorer les services publics, principalement la justice et les finances. Ces décrets ont été généralement approuvés.

On a appris, par le dernier courrier de France, que M. le comte Dubois de Saligny était appelé à Paris, et cette nouvelle a produit une vive sensation. M. Dubois de Saligny, dans l'accomplissement de sa mission difficile, a montré beaucoup d'intelligence et d'énergie.

La députation envoyée auprès de S. A. I. l'archiduc Maximilien a quitté Mexico le 6 août. Le nouvel empereur est attendu avec la plus vive impatience par la population, qui fonde sur lui de très-grandes espérances.

Si l'archiduc n'acceptait pas, la députation a, dit-on, les pouvoirs nécessaires pour s'entendre avec S. M. l'Empereur des Français, dans lequel le Mexique a la confiance la plus entière et la plus absolue.

On assure qu'un autre prince étranger ne serait pas choisi; que le pays se constituerait d'une manière définitive pour se gouverner lui-même, sous le protectorat provisoire de la France, qui serait régularisé.

L'occupation de Tampico a produit d'excellents résultats, en arrêtant la contrebande de guerre et en ôtant à Juarez les ressources que lui donnait la douane de ce port. L'avis à vapeur le *Forfait*, récemment arrivé de France avec des dépêches, devait prochainement partir en croisière.

Le 15 août, la fête de S. M. l'Empereur des Français a été célébrée à la Vera-Cruz au milieu du plus grand enthousiasme. Toute la population de la ville a pris part à cette solennité.

(La France.)

On mande de Mexico, à la date du 15 août, que Miramon, ayant fait acte d'adhésion à l'intervention française, aurait été nommé par le général Forey, commandant des forces mexicaines.

Les ministres des Etats-Unis dans l'Amérique Centrale ont déclaré qu'ils devaient re-

Par un geste convulsif, Maxime leva le canon de son fusil et ajusta le fou.

Epouvanté, celui-ci se rejeta en arrière, son pied trébucha au bord de l'abîme, et il y roula.

Aussitôt deux cris aigus firent gémir les échos de la campagne.

Camille était accourue haletante, et Maxime venait de se précipiter dans le gouffre.

XXXII.

Il est des scènes si pleines d'étrangeté et d'épouvante que la plume a peine à les décrire dans leur poignante vérité.

Voici ce que Camille et Antonine, penchées sur l'abîme, glacées de terreurs, sans un souffle aux lèvres, suivaient d'un regard où leur âme jaillissait effarée.

Dans sa chute, Simplicie avait glissé sur la pente rapide. Par un hasard inouï, il avait rencontré deux maigres troncs de sapin et y était resté suspendu.

Cet obstacle imprévu, pour ainsi dire providentiel, surgissait juste à la ligne d'intersection où la ravine, coupée à pic, retombait de deux cents pieds d'élévation dans une anfractuosité circulaire, téné-

breuse, au fond de laquelle roulait un invisible torrent.

Ainsi retenu comme par miracle au-dessus du précipice, le pauvre enfant n'avait là qu'un équilibre hasardeux. Le moindre mouvement irréfléchi devait l'y engloutir. Une sourde rumeur, montant le long des parois granitiques, semblait réclamer sa proie avec apreté. Mais heureusement Simplicie avait perdu connaissance et son évanouissement faisait en cet instant son salut.

Tandis qu'il gisait inerte, la tête renversée, les bras et les pieds pendants, Maxime, lui, bondissait du haut de la ravine, et s'accrochant tantôt à une aspérité du sol, tantôt à quelque arbuste rabougré, tantôt à une touffe de genêt, il franchissait la rampe abrupte par élans saccadés.

Ses cheveux étaient hérissés, ses yeux sortaient de leurs orbites, ses membres se contractaient convulsivement. On eût dit qu'il se ruait à la mort, tout en ayant horreur du vide qui l'attirait.

Arrivé à la limite extrême où le pied de l'homme trouve encore à s'appuyer, Maxime semblait sur le point de disparaître, lancé dans l'abîme par la force même de sa propre impulsion. Déjà Camille et Antonine le croyaient perdu. L'une sanglotait en se ca-

chant la tête, l'autre attendait accroupie que son cœur se brisât. Toutes deux, cependant ne tardèrent pas à remarquer qu'il venait de s'immobiliser à l'endroit même où, seuls, les oiseaux avaient pu se poser jusque là.

En effet, quoiqu'emporté dans une course insensée, il n'avait pas un seul instant perdu sa présence d'esprit. Non-seulement il avait profité avec adresse des accidents de terrain et de végétation qui s'offraient à ses pas; mais aussi il avait su se maintenir dans une direction qui devait le jeter sur un rebord, où la ravine, renflant brusquement, formait une sorte de corniche avant de s'enfoncer dans le gouffre en ligne perpendiculaire.

Par un mouvement de reins qui accusait une force herculéenne, il avait maîtrisé sur-le-champ sa précipitation, et, le pied raidi contre les revers du talus, les muscles tendus, la poitrine saillante, il reprenait haleine et paraissait défier le vertige. L'imminence d'un effroyable danger lui avait rendu son audace, il était admirable de résolution et d'intrépidité.

A cette vue, Antonine s'était relevée avec agitation; dans un fol accès elle commençait à pousser des cris de joie. Camille lui mit impérieusement la

main sur les lèvres; puis, avec un sang-froid sous lequel toutes ses artères bouillonnaient: elle murmura :

— Silence! Maxime veut sauver Simplicie, ne le troublons pas! — A genoux et prions Dieu!

Pendant qu'elles s'humiliaient et que leurs âmes adressaient au ciel d'ardentes supplications, Maxime mesurait de l'œil l'espace qui le séparait de Simplicie. Il remarquait que cet espace comptait au plus une vingtaine de pas. Malheureusement, la corniche contre laquelle il s'appuyait ne s'étendait pas sur toute la longueur, elle s'arrêtait à mi-chemin, et il n'apercevait au-delà qu'un degré si étroit qu'une chèvre n'eût pas osé s'y aventurer.

Prompt à se décider, il parcourut en moins d'une minute toute la partie praticable. Les hiboux et les orfraies, qui s'étaient envolés à son approche, tourbillonnaient au-dessus de lui. Peut-être s'étonnaient-ils qu'un homme fût assez hardi pour pénétrer jusqu'en leur solitude. Peut-être encore s'attendaient-ils à reprendre bientôt possession de leur roc sombre, escarpé, après avoir contemplé la chute profonde du téméraire.

Quoi qu'il en soit, inébranlable en sa résolution, il se recueillit un moment avant de poursuivre sa

connaître le gouvernement de Juarez jusqu'à ce qu'ils eussent reçu d'autres instructions.

Comonfort et Doblado ont engagé les Mexicains à respecter les Français. — Havas.

Dans une correspondance particulière du Times (19 septembre), on lit :

« Le bruit court dans les cercles diplomatiques de New-York que Juarez est incognito dans cette ville. On dit qu'il a eu plusieurs entrevues avec M. Seward, à qui il a proposé un plan ayant pour objet d'expulser les Français du Mexique, avec l'assistance du gouvernement fédéral. »

Qu'une telle pensée puisse entrer dans la pensée de Juarez, c'est possible; mais qu'elle soit accueillie par M. Lincoln, c'est autre chose.

Nouvelles Diverses.

Les journaux de Madrid annoncent que l'Empereur et l'Impératrice ont fait un accueil cordial aux envoyés espagnols qui étaient allés à Biarritz complimenter leurs Majestés au nom de la reine.

On assure que l'empereur du Maroc a déclaré qu'il verrait sans déplaisir l'Espagne châtier vigoureusement les intraitables tribus du Rif autour de Melilla.

— M. Gladstone, ministre du commerce de Sa Majesté Britannique, est en ce moment à Brest. Il a visité l'arsenal, que lui a montré en détail M. le vice-amiral comte de Gueydon, préfet maritime.

— Quelques incendies partiels se sont manifestés dans la province de Constantine, mais le *Moniteur de l'Algérie* annonce qu'ils n'avaient rien de comparable en étendue et en intensité à ceux qui avaient si fortement alarmé les populations les jours précédents. Malheureusement, d'après les premières appréciations, le désastre a été fort considérable. Dans l'arrondissement de Philippeville, plus de 3,000 hectares de chênes-lièges en plein rapport ont été brûlés sur la concession de M. Chapon; on évalue à un chiffre presque égal la surface incendiée dans la concession Lucy et Falcon; les fermes de M. de Mareuil ont été préservées; la concession Dutrech et de Nech a perdu environ 250 hectares.

Dans l'arrondissement de Bône, la concession Lecoq et Berton, située dans les forêts de l'Edough, a été atteinte sur 950 hectares démasclés; une partie de la concession Duprat a été ravagée. Enfin, 1,000 hectares ont été entamés dans la forêt non encore concédée de l'Oued-Zut.

La justice et l'administration continuent leur enquête.

Malgré ces affligeants sinistres, les préparatifs de l'exposition générale de Constantine se poursuivent avec activité. L'énumération des

produits fait prévoir que cette fête agricole sera brillante.

Chronique Locale.

Dimanche dernier a eu lieu à Gennes le concours du Comice agricole. Malgré le mauvais temps et la violente tempête qui a régné toute la journée, cette fête a été pleine d'entrain. Les agriculteurs sont accourus de toutes parts et ont amené de nombreux élèves. Il est fâcheux que l'état agité de l'atmosphère ait arrêté l'élan des promeneurs et empêché les réjouissances, promises par la municipalité de Gennes, d'avoir tout l'éclat que l'on était en droit d'espérer. Rien ne devait manquer à la fête; mais on avait compté sans la pluie, qui est venue dans la soirée abattre, comme on dit, grand vent.

Nous reviendrons sur le concours ouvert par le Comice agricole de notre arrondissement.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Un grave accident a eu lieu le jeudi 17 septembre au matin sur le beau pont de Saint-Mathurin (Maine-et-Loire). Contrairement à des règlements précis qui ont pour objet de maintenir le chargement des voitures de roulage dans les limites de poids déterminés, un charretier s'engagea sur le pont, conduisant une charge de grain telle, que les poutrelles ne pouvant plus résister se rompirent tout-à-coup au nombre de sept ou huit, formant ainsi une large ouverture, au travers de laquelle furent précipités la charrette et les trois chevaux. Deux des chevaux furent noyés et l'on eut les plus grandes peines à sauver le troisième.

D'après des renseignements précis et qui nous inspirent toute confiance, le préposé à la garde du pont avait fait de vains efforts pour empêcher le conducteur de la charrette de s'engager sur le pont. Ses représentations restèrent absolument sans effet et l'imprudencier notoire du charretier doit être considérée comme la cause unique de cet accident.

La preuve au reste que le pont de Saint-Mathurin a été construit dans toutes les conditions requises de solidité, c'est que, malgré la rupture des poutrelles et l'ébranlement considérable qui en est résulté, les chaînes du pont et les tiges qui supportent le tablier n'ont nullement souffert du choc. Quelques jours avant l'accident, MM. les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées avaient minutieusement inspecté le pont de Saint-Mathurin et reconnu que son bon état d'entretien ne laissait rien à désirer.

Malgré la gravité de cet accident, le passage des piétons a été rétabli dès le jour même et la circulation des voitures le sera incessamment. D'après son mode de construction, le pont de Saint-Mathurin offre des garanties exceptionnelles. Chaque travée est complètement isolée; l'une d'elle serait-elle détruite entièrement, aucune de celles qui suivent ou qui

précèdent ne souffrirait de cette rupture. Cet avantage est dû au croisement des câbles sur les arcades de chaque pilier et à leur attache au-dessous du tablier.

S. Exc. le ministre de l'instruction publique ayant accordé un congé extraordinaire d'un jour aux élèves des lycées et collèges de l'Empire, en commémoration des victoires remportées au Mexique, la rentrée n'aura lieu dans notre établissement que le mardi soir 6 octobre. La messe du Saint-Esprit, qui précédera l'ouverture des cours, sera célébrée le mercredi matin, à huit heures.

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes, payables chaque mois, ou par deux paiements égaux, en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient pas par douzièmes de verser, sans retard, le solde de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Hambourg, 20 septembre. — L'Invalide russe annonce que, sur l'ordre des autorités russes, et comme mesure stratégique, on a commencé à détruire les forêts le long du chemin de fer de Varsovie à Vienne. Cette destruction comprend un espace de 250 mètres de chaque côté de la voie, et de 750 mètres aux environs des stations. Les paysans sont assujétis à ce travail; ils reçoivent pour cela 30 kopecks par jour, outre le bois coupé. — Havas.

Sous ce titre : *Les Embellissements de la province*, nous lisons dans l'*Illustration* une sorte d'avis qui est un véritable hommage rendu par ce journal à la plupart de nos villes de province, dont le légitime orgueil de suivre l'exemple de progrès donné par la capitale est si bien justifié par tant de beaux travaux d'embellissement.

« Le succès du *Paris nouveau illustré* nous engage à donner un frère cadet à ce volume; après avoir décrit les transformations de Paris, il nous semble indispensable de reproduire les transformations qui s'opèrent dans les premières villes de France, et même dans les chefs-lieux secondaires des départements; ce second volume aura pour titre : *Les Embellissements de la province*, et paraîtra simultanément avec le *Paris nouveau illustré*. Les deux ouvrages seront publiés alternativement par livraison, et formeront chacun un volume séparé.

« Nous faisons appel à l'obligeance de nos

« correspondants, à celles des architectes des villes de départements, pour qu'ils veuillent bien nous adresser les vues d'ensemble des villes, des quartiers, des rues, des places, des monuments nouveaux, etc., etc. Les restaurations récentes ainsi que les établissements fondés dans ces dernières années feront aussi l'objet de cette nouvelle publication.

« *Les Embellissements de la province* seront, comme le *Paris nouveau illustré*, envoyés gratuitement, à titre de prime, à tous les abonnés de l'*Illustration*.

Cette promesse faite à la province, d'une manière si désintéressée, justifie aussi, nous nous plaçons à le reconnaître, la légitime supériorité de l'*Illustration*. En effet, ce journal ne se recommande pas seulement par l'usage exclusif du droit qui lui permet de traiter de tant de matières interdites à ses imitateurs; droit qu'il exerce en vertu de son cautionnement et du prix du timbre; il se fait aussi remarquer par le bon ton de sa rédaction, l'incomparable perfection de ses dessins, la belle fabrication de ses numéros, et surtout par le nombre infiniment plus considérable de ses sujets de gravures : ce nombre n'est pas moindre de 1,100 par an, tandis que les feuilles, prétendues rivales à meilleur marché, atteignent à peine celui de 700, quand elles ne donnent pas comme nouveaux, des dessins clichés sur les gravures qui ont déjà paru dans des publications étrangères.

En réalité, l'abonnement à l'*Illustration* coûtant 36 fr. par an, n'est-il pas le meilleur marché des journaux illustrés ?

Marché de Saumur du 19 septembre.

Froment (l'hectol.)	17 15	Huile de lin.	57 50
2 ^e qualité.	16 48	Paille hors barrière	24 76
Seigle.	9 50	Foin.	70 50
Orge.	10 50	Luzeine (les 750 k)	70 20
Avoine (entrée)	8 15	Graine de trèfle.	54 —
Fèves.	12 50	— de luzeine.	55 —
Pois blancs.	26 —	— de colza.	26 50
— rouges.	24 —	— de lin.	28 —
Cire jaune (50 kil).	160 —	Amandes en coques (l'hectolitre).	— —
Huile de noix ord.	65 —	— cassées (50 k.)	— —
— de chenevis.	50 50		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité 100 à 110
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id. 65 à »
Id.	2 ^e id. 60 à »
Saint-Léger et environs 1862,	1 ^{re} id. 55 à »
Id.	2 ^e id. 50 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1862.	1 ^{re} id. 55 à »
Id.	2 ^e id. 50 à »
La Vienne, 1862.	45 à 50

ROUGES (3).	
Souzay et environs 1862.	80 à 90
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité 180 à »
Id.	2 ^e id. 120 à 140
Varrains, 1862.	80 à 90
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité 90 à 100
Id.	2 ^e id. 80 à 85
Restigny 1862.	70 à 75
Chinon, 1862.	1 ^{re} id. 75 à »
Id.	2 ^e id. 70 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

marche fantastique, et, jugeant que la rapidité seule pouvait le maintenir en équilibre à travers l'épouvantable défilé, il se prépara à le franchir en quelques bonds.

Se repliant sur lui-même, il ramassa toute sa vigueur, tout son aplomb. Presqu'aussitôt Camille et Antonine, demi-mortes, le virent passer comme l'éclair, sur une crête imperceptible. Du sommet où elles étaient placées, elles distinguaient mal cet élan surhumain. Aussi ne furent-elles pas les témoins d'une épouvantable péripétie.

Maxime oscilla tout-à-coup sur une pointe de granit; déjà il se renversait au-dessus du gouffre, déjà ses bras contractés battaient l'air insaisissable, lorsque sa main rencontra fortuitement une cavité et s'y cramponna avec une énergie convulsive. Une seconde plus tard, et l'abîme l'eût dévoré!

Les deux jeunes femmes l'aperçurent bientôt appuyé contre un fragment de roche, à deux pas de Simplice toujours évanoui. Il avait franchi le défilé, et se remettait l'esprit et les sens de l'horrible secousse qui venait de les ébranler.

Quand il se sentit assez maître de lui-même pour parvenir jusqu'au fou et se mettre en devoir de l'arracher à une mort presque certaine, il se glissa pru-

demment jusqu'aux sapins. Là, s'arc-boutant contre leurs troncs flexibles; il souleva Simplice dans ses bras et le chargea sur son épaule avec une merveilleuse facilité.

Mais il lui fallait gravir la ravine en portant son fardeau. Ce projet semblait inexécutable, tant la pente était rapide en cet endroit. Maxime ne se dissimula pas les impossibilités d'une telle entreprise. Néanmoins il allait la tenter avec l'énergie du désespoir, lorsqu'un cri lui parvint et suspendit sa détermination.

— Une corde, madame! lui criait Camille d'une voix éclatante, il y a une corde là... là... sur la droite, à la portée de la main!...

Elle venait, en effet, d'apercevoir, solidement enfoncé dans une fente de granit à peu de distance au-dessous d'elle, un gros pieu d'où s'échappait une corde qui retombait jusqu'au bas de l'escarpement.

Ce pieu et cette corde avaient été placés là, quelques jours auparavant par des gars du pays qui avaient voulu inspecter la ravine et s'y étaient aventurés à l'aide de ce câble de salut.

Après avoir un instant cherché du regard, Maxime découvrit la corde signalée dans une touffe

d'herbe tout près de lui. Elle était neuve, avait environ deux pouces de diamètre, et portait des nœuds espacés sur toute sa longueur.

Il la saisit des deux mains et pesa lourdement sur elle : elle résista. Elle eût résisté à un effort cent fois plus violent. Assujétissant aussitôt Simplice sur sa robuste épaule, il commença résolument l'ascension de la ravine.

Quelques minutes après, il mettait le pied sur le sommet de la ravine et y tombait brisé de fatigue et d'émotion.

Camille lui serra silencieusement la main.

Après quoi, toujours calme, toujours forte, elle pria Antonine de faire avancer la calèche qui stationnait à peu de distance sur la route. Puis elle essaya, mais en vain, de rappeler Simplice à la vie.

La calèche arriva.

On y porta l'enfant, dont la tête flottante alla se poser d'elle-même sur l'épaule de celle qu'il aimait.

Lorsque Maxime et Camille eurent pris place dans la voiture, les chevaux partirent au petit trot dans la direction du Stangala.

Des médecins furent mandés au château. Ils s'empressèrent autour de Simplice et parvinrent à rappeler en lui le sentiment qui l'avait abandonné.

Antonine et Camille assistaient à cette résurrection. Maxime était absent.

Un domestique vint bientôt prévenir la jeune femme que son mari la demandait. Elle se hâta de se rendre auprès de lui.

Elle le trouva dans l'appartement qu'ils occupaient. Il marchait à pas précipités; ses joues étaient en feu, de grosses larmes les sillonnaient; ses lèvres étaient toutes frémissantes, il s'en échappait ces mots avec une sourde animation :

— L'horrible secret m'étouffe!... Il faut que je le repousse de mon sein! il le faut!... Je sens qu'un aveu me soulagerait, je ferai cet aveu!... Insensé! insensé, celui qui croit dompter sa conscience avec sa volonté!... Je l'ai tenté, moi! Dérision, je suis vaincu!... Dieu a mis une phrase dans la bouche d'un fou, et cette phrase a suffi pour me terrasser!...

— Cette phrase est donc celle que Simplice répétait au bord de la ravine ?

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUPERRAY ET FERRAND.

Les créanciers de la faillite des sieurs Duperray et Ferrand, ferblantiers à Fontevault, sont invités à se présenter le vendredi deux octobre prochain, à dix heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, et donner leur avis sur l'excusabilité des faillis.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(546)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHEVÉ.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Chevé, marchand de graines et fruits à Vivy, sont invités à se présenter le vendredi deux octobre prochain, à neuf heures et demie du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En un seul ou plusieurs lots, LA FERME

DE LA RICHARDIÈRE

Commune de Longué, sur la limite de la commune des Rosiers, joignant l'Authion,

Contenant 8 hectares 6 ares, en cinq parcelles divisibles.

S'adresser audit notaire. (548)

GROS FUTS VIDES DE 376

A VENDRE

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

Fabrique de Boissellerie et Tonnellerie,

Rue du Portail-Louis, Saumur.

Z. LEGUÉ

Prévient MM. les propriétaires qu'il fabrique des poinçons en bois de chêne de l'Allier, à des conditions avantageuses.

Il se charge également de toutes les réparations concernant la tonnellerie. (550)

A VENDRE

UN PRESSOIR EN BOIS, portatif, pouvant faire cinq barriques de vin ou de cidre.

S'adresser à M. BODIN, rue Saint-Nicolas, n° 27. (533)

A VENDRE

BUSSES neuves en bois de chêne, POINCONS, PETITS FUTS, BARRIQUES de Bordeaux et TONNES.

Chez M. DUVAU-GIRARD fils, à Saumur. (534)

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN, Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX, Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

VENTE AMIABLE

En gros ou en détail,

Le 27 septembre 1863, à l'heure de midi, DE PLUSIEURS PARCELLES

DE TERRE

Situées dans la commune de NUEL-SUR-DIVE (Département de la Vienne),

ET PLUSIEURS LOCATURES

Situées dans la même commune;

Le tout dépendant de la TERRE DE BERRYE.

DÉSIGNATION.

Les parcelles détachées se composent de quatre-vingt-quinze morceaux de terre, d'une contenance totale de 7 hectares 71 ares 82 centiares.

LES LOCATURES SE COMPOSENT COMME CI-APRÈS :

- Locaterie Richardin, d'une contenance de 11 ares 50 centiares.
- Locaterie Moquin, d'une contenance de 2 hectares 28 ares 60 centiares.
- Locaterie Malécot, d'une contenance de 3 hectares 37 ares 80 centiares.
- Locaterie Leroy et Fillatreau, d'une contenance de 1 hectare 52 ares 10 centiares.
- Locaterie Rochereau, d'une contenance de 24 ares.
- Locaterie Soyer et Brisson, d'une contenance de 1 hectare 55 ares 10 centiares.
- Locaterie Olivier, d'une contenance de 2 hectares 12 ares 30 centiares.
- Locaterie Toinot, Charpentier et Soyer, d'une contenance de 7 hectares 2 ares 60 centiares.
- Locaterie Malécot père et fils, d'une contenance de 1 hectare 1 ares 90 centiares.
- Locaterie Coussault, d'une contenance de 57 ares 80 centiares.

PLUS LA SUPERFICIE D'UN BOIS

appelé

LA GARENNE DE MONTGRIFFON

De la contenance de 2 hectares 34 ares 60 centiares,

Situé en la commune de NUEL-SUR-DIVE, ayant le numéro 192 du plan cadastral.

LES ARBRES SONT EN BELLE FUTAIE, ESSENCE CHÊNE.

ON DONNERA TOUTE FACILITÉ POUR LES PAIEMENTS.

La Vente aura lieu au Château de Berrye, par l'entremise du mandataire du propriétaire, M. CAPELET, notaire honoraire, demeurant à Moulins, rue de Paris, qui se trouvera à Berrye, à partir du 24 septembre, et pourra s'entendre amiablement avant le 27 septembre. (538)

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. Javaud, libraire, à Saumur. (119)

GILLET, HORLOGER,

Rue Saint-Nicolas, n° 6,

Ayant travaillé, depuis 8 ans, pour le compte de M. Mathieu-Dilger, ancien horloger, et pour plusieurs autres horlogers de Saumur, a l'honneur de prévenir qu'il vient de s'établir à son compte. Il se charge de régler les pendules à l'abonnement, les boîtes à musique, les tableaux. Le tout à des prix très-modérés.

AVIS.

LUNDI 14, UNE VACHE ROUGE, en très-bon état, a été PERDUE sur la route de Doué, vis-à-vis le moulin de Presle.

La conduire chez M. LACROIX, jardinier au Chardonnet, Saumur.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

CAFÉ DE GLANDS DOUX



DE L'ENTREPÔT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des fies, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature :

LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Josse, éditeur, 8, rue Cassette, Paris, Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE, LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'Histoires et de Nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de

NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES, JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE, PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS, SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 21 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 50	» 05	» »	68 25	» »	» 25
4 1/2 pour cent 1852.	95 15	» 15	» »	96 25	» 10	» »
Obligations du Trésor.	450 »	» »	» »	450 »	» »	» »
Banque de France.	3400 »	» »	5 »	3400 »	» »	5 »
Crédit Foncier (estamp.).	» »	» »	» »	1400 »	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	» »	» »	» »	1350 »	» »	» »
Crédit Agricole	» »	» »	» »	720 »	» »	» »
Crédit Mobilier	1222 50	12 50	» »	1205 »	» »	17 50
Comptoir d'esc. de Paris.	770 »	5 »	» »	772 50	2 50	» »
Orléans (estampillé).	1036 25	1 25	» »	1040 »	3 75	» »
Orléans, nouveau	835 »	» »	» »	835 »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1005 »	» »	» »	1000 »	» »	5 »
Est.	515 »	» »	» »	510 »	» »	5 »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1037 50	5 »	» »	1037 50	» »	» »
Midi.	747 50	2 50	» »	740 »	» »	7 50
Ouest	540 »	1 25	» »	540 »	» »	» »
Genève	497 50	» »	» »	497 50	» »	» »
Dauphiné	485 »	» »	» »	487 50	2 50	» »
Ardennes	480 »	1 25	» »	485 »	5 »	» »
Algériens	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1777 50	2 50	» »	1775 »	» »	2 50
Canal de Suez	515 »	1 25	» »	515 »	» »	» »
Transatlantiques.	546 25	» »	1 25	541 25	» »	5 »
Autrichiens	423 75	» »	» »	422 50	» »	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	571 25	» »	2 50	573 75	2 50	» »
Victor-Emmanuel	432 50	» »	» »	432 50	» »	» »
Russes	423 75	» »	» »	423 75	» »	» »
Romains	435 »	» »	» »	433 75	» »	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	738 75	3 75	» »	730 »	» »	8 75
Saragosse	665 »	» »	» »	665 »	» »	» »
Portugais	» »	» »	» »	515 »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	» »	» »	305 »	» »	» »
Orléans	301 25	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »
Ouest	296 25	» »	» »	295 »	» »	» »
Midi.	297 50	» »	» »	297 50	» »	» »
Est.	297 50	» »	» »	297 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le